

Communiqué de presse de la FédéPSAD

Discours de politique générale : la FEDEPSAD appelle à des mesures spécifiques pour maintenir et développer les soins de proximité

Paris, le jeudi 16 janvier 2025. La FEDEPSAD salue tout d'abord la volonté du Premier ministre d'adopter une vision pluriannuelle du financement du système de santé. Cette mesure est réclamée de longue date par la FEDEPSAD. La mise en place d'une régulation économique pluriannuelle, fondée sur les gains d'efficacité, redonnera non seulement de la visibilité aux acteurs économiques du secteur de la santé de proximité, mais garantira aussi la viabilité des entreprises. Pour rappel, la FEDEPSAD défend un modèle de régulation pluriannuel qui favorise la logique de pertinence des dépenses et est basé sur des évaluations médico-économiques.

La FEDEPSAD note que le Premier Ministre s'est engagé sur une hausse de l'objectif national dépenses de l'Assurance Maladie (Ondam) en 2025 pour l'Hôpital et espère, comme le ministre de la Santé le précisait, que cet effort sera également au bénéfice des acteurs de soins de ville, parmi lesquels les prestataires de santé à domicile, pour lesquels les enjeux de soutenabilité ne sont pas moins prégnants.

La croissance importante des besoins de soins, la recrudescence des maladies chroniques, et l'enjeu majeur d'accès aux soins sur l'ensemble du territoire invitent d'ailleurs au-delà de l'hôpital, à investir sur l'accélération du virage ambulatoire et domiciliaire, pour soutenir structurellement l'adaptation nécessaire de notre système de santé en prenant appui sur les opportunités technologiques mais aussi organisationnelles de prises en charge.

En ce sens, la FEDEPSAD porte de nombreuses propositions permettant de s'inscrire dans cette dynamique renouvelée, et porteuse d'efficacité pour le système. Cela suppose, comme souligné, de donner la capacité à tous les acteurs de santé de se doter de projets de moyen et long terme, pour accompagner cette transition au service d'une politique de santé ambitieuse et qui réponde effectivement aux besoins mais aussi aux attentes des Français.

Les prestataires de santé à domicile (PSAD) assument leurs missions auprès de 4 millions de patients à domicile, soit un demi-million de plus qu'il y a deux ans. La progression inédite du nombre de malades pris en charge par les PSAD montre qu'ils sont un maillon essentiel de la santé de proximité. Pourtant, les entreprises et structures associatives PSAD et leurs 33 000 emplois sont aujourd'hui dans une situation extrêmement difficile, entre pression inflationniste et fragilité économique liée aux baisses de tarifs fixés par l'État. Elles doivent plus que jamais être soutenues. La FEDEPSAD salue en ce sens, l'ambition du nouveau gouvernement de soutenir et protéger les entreprises françaises.

Enfin, la FEDEPSAD prend acte de l'engagement de François Bayrou de faire aboutir la réforme du remboursement intégral des fauteuils roulants dès 2025. La FEDEPSAD a déjà communiqué à plusieurs reprises sur les conditions de réussite de cette ambition partagée. Si la FEDEPSAD soutient fermement l'ambition, elle entend également mettre en garde le nouveau gouvernement contre les effets d'annonce. La FEDEPSAD rappelle que le financement prévu pour cette réforme est actuellement sous-dimensionné. Le projet tel qu'il est construit ne permettra pas d'atteindre l'objectif d'un accès

personnalisé et adapté répondant aux besoins et attentes des personnes nécessitant un fauteuil roulant. Il ne tient compte ni des services indispensables requis par le parcours d'acquisition aujourd'hui réalisé par les PSAD auprès des personnes en perte d'autonomie ou de handicap, ni de la très grande variété des dispositifs et situations rencontrées. La FEDEPSAD réitère donc son invitation à mener les travaux de concertation nécessaires à l'adaptation de la réforme comme à son dimensionnement budgétaire pour en garantir sa faisabilité, et soutenabilité pour les acteurs, ainsi que sa pertinence et adéquation aux besoins et attentes de tous les bénéficiaires, qu'ils soient en perte d'autonomie ou en situation de handicap.

En conclusion, La FEDEPSAD se tient à la disposition du nouveau gouvernement pour participer activement aux travaux de transformation de notre système de santé.